

**\*\*Le cas échéant, vous pouvez remplir un seul formulaire pour présenter une demande dans le cadre de plusieurs volets d'aide financière.\*\***

**Sélectionnez tous les volets d'aide financière qui s'appliquent à votre demande :**

- Accessibilité   
  Réparations d'urgence   
  Assainissement de l'air (feux de forêt)   
  Prêt-rénovation

## Programme de prêts-rénovations – Liste de vérification

### Exigences à respecter (toutes les personnes présentant une demande)

- Résidence au Yukon (au moins 90 jours avant la demande).
- Les réparations amélioreront l'efficacité énergétique ou répondront à des besoins en matière d'espace habitable, d'accessibilité ou de santé et sécurité.
- Formulaire Vérification d'emploi (rempli par l'employeur), le cas échéant. **Non requis pour l'assainissement de l'air (feux de forêt).**
- Copie du plus récent avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada pour montrer que le revenu annuel du ménage est inférieur à 135 750 \$.
- Copie du plus récent compte d'impôt foncier portant la mention « Payé ». **Non requis pour l'assainissement de l'air (feux de forêt).**
- Copie du certificat d'assurance habitation le plus récent portant la mention « Payé ».
- Copie du dernier état du compte de prêt hypothécaire, le cas échéant. **Non requis pour l'assainissement de l'air (feux de forêt).**

**Les rénovations entreprises avant l'octroi de la subvention par la Société d'habitation du Yukon pourraient ne pas être admissibles.**

### Travailleurs autonomes

- Avis de cotisation des deux (2) dernières années.
- État des résultats des activités d'une entreprise ou d'une profession libérale (T2125) des deux (2) dernières années ou états financiers des deux (2) derniers exercices, le cas échéant.

### Propriétaires d'une habitation située sur un terrain dont ils sont propriétaires

- Certificat de titre (daté dans les trois mois précédant la date de la demande).
- Formulaire de demande dûment rempli et signé par toutes les personnes énumérées sur le certificat de titre et par tous les demandeurs.

### Propriétaires d'une habitation située sur un terrain loué ou loué à bail

- Copie de l'acte de vente.
- Copie de la convention de location du parc ou de la propriété.
- Copie de l'hypothèque mobilière (le cas échéant). **Non requis pour l'assainissement de l'air (feux de forêt).**
- Lettre du bailleur autorisant les travaux. **Non requis pour l'assainissement de l'air (feux de forêt).**

### Propriétaires d'une habitation sur une terre autochtone

- Document de la Première Nation sur lequel figure une preuve de propriété de l'habitation.
- Lettre de la Première Nation indiquant que la personne présentant la demande est responsable des rénovations, pour lesquelles elle ne sera pas remboursée.
- Formulaire de demande dûment rempli et signé par tous les propriétaires et les demandeurs.

Déposer la demande en personne à Whitehorse, au 410, rue Jarvis, du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 16 h 30, ou au bureau de la Société d'habitation du Yukon de votre localité.

**Soumettre**

Par courriel : [ykhouse@yukon.ca](mailto:ykhouse@yukon.ca)

Par télécopieur : 867-667-3664

Par la poste : Société d'habitation du Yukon  
C.P. 2703 (Y-1), Whitehorse  
(Yukon), Y1A 2C6

**Des questions?**

Téléphone : 867-667-5759

Sans frais (au Yukon) : 1-800-661-0408

Par courriel : [ykhouse@yukon.ca](mailto:ykhouse@yukon.ca)

<b>Réservé à l'administration</b>		
Date de réception AAAA - MM - JJ	Heure de réception	Initiales

**Renseignements personnels** (Le conjoint ou la conjointe et toute personne dont le nom figure sur le certificat de titre/ la convention de location doivent être inscrits comme demandeurs.)

<b>Demandeur (nom légal complet)</b>			
Prénom	Second prénom	Nom de famille	Date de naissance AAAA-MM-JJ
Numéro de téléphone principal	Autre numéro de téléphone	Courriel	
Adresse postale		Ville	Code postal

<b>Autre demandeur</b>			
Prénom	Second prénom	Nom de famille	Date de naissance AAAA-MM-JJ
Numéro de téléphone principal	Autre numéro de téléphone	Courriel	
Adresse postale <input type="checkbox"/> Même que ci-dessus ou		Ville	Code postal

**\*\*S'il y a plus de deux demandeurs, indiquez leur nom complet et leurs coordonnées sur une autre feuille.\*\***

Nombre de personnes à charge : \_\_\_\_\_  
**Indiquer** : Le nombre d'adultes dans l'habitation : \_\_\_\_\_  
 Le nombre d'enfants de 5 à 17 ans : **Garçons** : \_\_\_\_\_ **Filles** : \_\_\_\_\_  
 Nombre d'enfants de moins de 5 ans : \_\_\_\_\_

<b>Détails sur la résidence principale</b>	
Adresse civique <input type="checkbox"/> Identique à l'adresse postale ou	Adresse légale / description

**Renseignements sur l'emploi** (Il faut joindre le formulaire Vérification d'emploi pour chaque demandeur.)  
 (Non requis pour l'assainissement de l'air (feux de forêt).)

<b>Demandeur ou demandeuse</b>	
Employeur	Téléphone au travail
Poste ou titre	Durée de l'emploi
Employeur précédent (si depuis moins d'un an)	Durée de l'emploi

<b>Autre demandeur</b>	
Employeur	Téléphone au travail
Poste ou titre	Durée de l'emploi
Employeur précédent (si depuis moins d'un an)	Durée de l'emploi



**Renseignements relatifs au coût de logement** (Non requis pour l'assainissement de l'air (feux de forêt).)

Type	Paiement (\$)	Fréquence (annuel/mensuel/ hebdomadaire)
Paiement hypothécaire (capital, intérêts et taxes)		
Impôt foncier (seulement si non compris dans le montant ci-dessus)		
Charges de copropriété (le cas échéant)		
Location d'emplacement (le cas échéant)		
Frais de chauffage		
Frais d'électricité		
Eau et autres services municipaux*		
Solde actuel du prêt hypothécaire		
Valeur estimative de la propriété		

\*S'il n'y a pas de service d'aqueduc ou d'égout, indiquer les frais de livraison d'eau, de vidange de la fosse septique, etc.

**Description du projet**

Coût estimatif du projet : \_\_\_\_\_ \$

Donnez une description des réparations ou des améliorations proposées. Si vous effectuez vous-même une partie des travaux, indiquez que vous possédez les compétences et/ou les ressources nécessaires à la réalisation du projet. Si vous demandez une subvention pour l'assainissement de l'air (feux de forêt), indiquez si vous achetez un VRC/CVCA, un purificateur d'air ou des filtres à air.

Si vous demandez une **subvention pour réparations d'urgence**, décrivez en quoi votre habitation est dans un état grave, inattendu et dangereux qui nécessite des réparations immédiates. Les dépenses couvertes par une assurance habitation existante ne sont pas prises en charge.

## Limitation de responsabilité

La Société d'habitation du Yukon (SHY), ses dirigeants, ses employés ou ses mandataires ne seront en aucun cas tenus responsables des défaillances de tout élément ou système du logement. De plus, le propriétaire ou toute personne qui utilise l'information contenue dans une évaluation du logement établie par la SHY à d'autres fins que celles prévues par l'évaluation le fait à ses propres risques ou à ceux de l'occupant du logement, et ni la SHY, sa direction, son personnel ou ses mandataires ne peuvent être tenus responsables des blessures, des pertes ou des dommages découlant de l'utilisation de cette information.

Le propriétaire renonce à toute créance, toute réclamation, tout dommage, toute action ou tout droit d'action à l'endroit de la SHY résultant ou susceptible de résulter de sa décision de ne pas exécuter certains des travaux indiqués ou l'ensemble de ces travaux.

### Je comprends que :

- la présente demande ne constitue pas une entente en vertu de laquelle la SHY ou ses mandataires s'engagent à me fournir une aide;
- les améliorations ou réparations entreprises avant l'approbation de ma demande par la SHY pourraient ne pas être admissibles;
- l'information dans la présente demande peut être utilisée à des fins statistiques\*;
- une inspection de la propriété peut être une condition d'admissibilité à certains programmes de la SHY;
- les prêts de la SHY ne sont assortis d'aucune assurance vie et j'assume l'entière responsabilité de souscrire une telle assurance, au besoin;
- je dois obtenir des permis et faire inspecter les lieux par un inspecteur en bâtiment autorisé par le gouvernement avant d'entreprendre des travaux;
- la SHY n'entretient aucun lien direct avec des entrepreneurs ou des fournisseurs.
- les travaux doivent être réalisés dans l'année suivant l'approbation;
- la SHY évaluera les rénovations effectuées pour verser le montant final;
- une preuve de l'achèvement des travaux devra être fournie pour obtenir la subvention ou le prêt;
- les dépenses couvertes par une assurance habitation existante ne sont pas prises en charge.

### J'autorise :

- la SHY ou ses mandataires à faire toute demande de renseignements nécessaire pour vérifier les faits dans la présente demande ou à y répondre.
- la SHY ou ses mandataires à vérifier ou à faire vérifier l'exactitude des renseignements sur mes revenus, actifs et passifs ainsi que mes renseignements de solvabilité, et à obtenir des renseignements supplémentaires au besoin.

### Je déclare ce qui suit :

- À ma connaissance, l'information fournie dans la présente demande est exacte, complète et entièrement véridique.
- L'habitation visée par la présente demande est ma résidence principale et demeurera ma résidence principale pendant toute la durée du prêt.
- Je suis résident ou résidente du Yukon au sens entendu dans l'énoncé ci-dessous.  
Par « résident du Yukon », on entend une personne dont la résidence permanente principale était située au Yukon dans les 90 jours précédant la signature de la présente entente ou déclaration.
- Je n'ai entrepris aucune rénovation pour laquelle je demande une aide financière.

**J'ai conscience que toute aide financière obtenue sur la base d'une fausse déclaration peut donner lieu à des poursuites.**

Signature	
Signature du demandeur	Date AAAA - MM - JJ
Signature de l'autre demandeur	Date AAAA - MM - JJ

Les renseignements personnels sont recueillis directement en vertu de l'alinéa 15c(i) et indirectement en vertu de l'alinéa 16(2)a) de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* dans le but de déterminer l'admissibilité au financement. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez appeler le directeur des Finances et de la gestion des risques au 867-667-5712 ou sans frais au Yukon au 1-800-661-0408, ou le rencontrer au 410, rue Jarvis, Whitehorse (Yukon), Y1A 2H5.